



COMMUNIQUÉ DE PRESSE - 20 décembre 2016

Espace Santé Rennaz obtient son permis de construire

Le Comité d'Espace Santé Rennaz est heureux d'annoncer l'octroi du permis de construire de la future zone parahospitalière. Après le retrait des deux seules oppositions, obtenu grâce à l'excellente collaboration des autorités communales et aux assurances fournies par le Comité, la Municipalité de Rennaz a pu délivrer le permis de construire de ce projet d'envergure.

Espace Santé Rennaz, zone parahospitalière de l'Hôpital Riviera-Chablais, offrira à la population et aux usagers de l'hôpital des services sanitaires de grande qualité : des cabinets médicaux, un centre médico-social d'Asante Sana, une pharmacie, les bureaux et la présentation des moyens auxiliaires d'Asema, une antenne de la Fondation Asile des Aveugles, des consultations de la Ligue Pulmonaire Vaudoise, un centre de médecine dentaire et de stomatologie, une crèche et des policliniques psychiatriques de la Fondation de Nant. Le nouvel espace accueillera également une maison de naissance, un médecin acuponcteur, la direction du Réseau Santé Haut Léman, un centre de formation de l'Hôpital Riviera-Chablais (HRC) et de la Haute École de Santé La Source (ELS), ainsi que des chambres de garde et des logements pour les stagiaires et le personnel du futur hôpital.

Les travaux d'Espace Santé Rennaz débuteront au printemps 2017. L'ouverture de la zone parahospitalière est planifiée pour début avril 2019, pour coïncider idéalement avec la mise en exploitation de l'Hôpital Riviera-Chablais.

Le Comité d'Espace Santé Rennaz tient à saluer cette étape décisive et à remercier tous les professionnels qui l'ont rendue possible.

Annexes :

- Image de synthèse de l'extérieur Steiner SA / Bonnard Woeffray architectes fas sia
- Photographie de la maquette du projet Steiner SA / Bonnard Woeffray architectes fas sia

Contact médias

Pierre Loison, président du comité Espace Santé Rennaz: 024 468 80 60